



ÉCHOS DU CONSEIL DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance ordinaire du 12 octobre 2016

CONTRATS

Suite aux demandes des municipalités d'intervenir dans certains cours d'eau, La firme *Lapp Consultants Inc.* a obtenu les mandats suivants:

- Présenter un avis professionnel concernant le détournement d'un fossé de drainage dénommé branche 8 du cours d'eau Muir-Bruce, dans la municipalité de Godmanchester;
- Présenter un diagnostic et établir un plan des mesures correctives concernant la branche 12 de la rivière Noire, dans la municipalité de Franklin;
- Mettre en place des repères de nivellement conformes au règlement de la branche 3 du cours d'eau Baker, dans la municipalité de Saint-Chrysostome;
- Établir la conformité des plans et devis de l'ingénieur André Pilon junior concernant l'aménagement des ponceaux des cours d'eau McArdle et J. W. Martin, sur le chemin Upper Concession, dans la municipalité d'Ormstown;
- Présenter un avis professionnel concernant la fermeture de la branche 4 du cours d'eau Cluff, dans la municipalité de Hinchinbrooke.

et un mandat sera accordé à un arpenteur pour réaliser des levées topographiques sur la rivière des Anglais, dans la municipalité de Havelock.

La firme Noël et fils a obtenu le contrat d'effectuer des travaux au ponceau de la montée Seigneuriale, au coût de 24 560,96 \$, suite à la demande des municipalités de Sainte-Barbe et Saint-Stanislas-de-Kostka.

APPUI

Les maires ont résolu d'appuyer les organismes suivants:

- MRC des Maskoutains qui s'oppose au développement de l'industrie des hydrocarbures sur son territoire étant donné que cette industrie va à l'encontre de l'intérêt public et est inconciliable avec la protection du territoire agricole, la protection des eaux souterraines, et le développement des activités agricoles et de l'industrie agroalimentaire;
- MRC de Rimouski-Neigette qui demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'accélérer l'entrée en vigueur des PGMR révisés ayant reçu un avis de conformité du ministre et le processus de redistribution des redevances pour l'élimination, pour l'année 2016, afin de les verser dès l'entrée en vigueur du PGMR révisé;

/2



- MRC d'Avignon qui s'objecte à l'adoption de la *Loi sur les hydrocarbures* car elle n'offre pas les conditions de base essentielles afin de répondre adéquatement à la protection de la ressource EAU;
- MRC des Maskoutains qui demande au gouvernement de suspendre sa réforme administrative concernant le règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations pour permettre aux différentes associations de producteurs agricoles concernés et municipales dont la FQM et l'UMQ de faire les représentations appropriées sur les impacts réels de cette réforme sur les producteurs agricoles.

DIVERS DOSSIERS

- Suite à la recommandation du jury dans le cadre du concours de photographies de la MRC, les prix suivants ont été accordés:

Catégorie	Titre et numéro	Photographe
Commandite : Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent		
1 ^{ère} place, jeunesse, 300 \$	Day dreams J06	Denver Buckman
2 ^e place, jeunesse, 200 \$	Nuit de rêve J03	Kelly Dagenais
3 ^e place, jeunesse, 100 \$	Awake from a bad dream J07	Dylan Buckman
Commandite : MRC du Haut-Saint-Laurent		
1 ^{ère} place, adulte, 400 \$	Vers la lumière A05	Céline Montpetit
2 ^e place, adulte, 200 \$	Quelque part au milieu de l'Atlantique	Anik Bergevin
3 ^e place, adulte, 100 \$	The return home A15	Yvonne Lewis
Commandite : Les galeries Ormstown		
Choix du public, jeunesse, 250	Au bout de ses rêves J01	Kelly Dagenais
Choix du public, adulte, 250	Vers la lumière A05	Céline Montpetit

- Après avoir été soumis à une consultation publique, le *Plan de gestion des matières résiduelles 2016* a été adopté par les maires.
- Il a été résolu que la MRC manifeste auprès du *Conseil des arts et des lettres du Québec* son intention de participer au *Programme de partenariat pour le développement artistique dans les régions* qui tend à remplacer l'ancien programme pour les arts et les lettres impliquant la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC est fixée au mercredi 23 novembre 2016, à 10 h. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.